

**COMMUNE DE  
BETTELAINVILLE**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 DÉCEMBRE 2021**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	09
VOTANTS :	11

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept décembre à vingt heures,  
Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie  
en séance publique sous la Présidence de Monsieur Bernard DIOU, Maire.

**Etaient présents :**

Mmes, Jocelyne TASSETTI, Aline LELEUX, Christelle MORIS, Sylvie NEMETH, Clotilde PEULTIER,  
MM Bernard DIOU, Joël DAGNEAU, Laurent GILLES, Joël SABATIER.

**Absents excusés :** M. Jean-Marc COUTURIER qui donne procuration de vote à M. Joël DAGNEAUX et M. Stéphane MATHIEU qui donne procuration de vote à M. Bernard DIOU, Mme Joëlle VALENTIN, MM Yves METHIA et Pascale VIGNALE.

**Absents non excusés :** Mme Sandrine LARGNIER.

La secrétaire de séance est Madame Aline LELEUX.

Date de l'envoi de la convocation : Lundi 13 décembre 2021

Date d'affichage : Lundi 20 décembre 2021

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 octobre 2021**

Le Conseil Municipal, approuve le compte-rendu de la réunion du 22 octobre 2021.

**2. Organisation du temps de travail**

- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 7-1 ;
- Vu le décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature ;
- Vu le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée ;